



Travaux EDF pour commerçant

Par **Pat 24**, le **14/02/2014** à **17:20**

Bonjour et merci d'avance pour la réponse,
Après trois ans d'exploitation, un locataire commerçant nous réclame maintenant un potentiel électrique spécifique de 22 KW en triphasé, compte tenu d'installation qu'il compte effectuer en appareillage divers.
Le problème est que l'installation d'arrivée EDF de l'immeuble qui comporte d'autre locataires ne le permet pas, il faudrait donc refaire toute l'installation EDF d'arrivée électrique de l'immeuble construit dans les années 70.
Doit ton répondre à cette demande, sachant qu'il a pris ce local en l'état et en connaissance de l'installation existante qui est classique et en monophasé?
Le bail est un bail classique.
Merci pour les réponses
Pat24

Par **Pat 24**, le **17/03/2014** à **11:03**

Bonjour,
Merci pour l'info que je vais consulter.
Il n'y a pas de renvoi par mail en cas de réponse?
Ce pourquoi je découvre seulement maintenant ce message.
A bientôt